

Questions orales

ON DEMANDE AU MINISTRE DE SE DIRE PRÊT À DÉMISSIONNER
À PROPOS DE CETTE QUESTION

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Madame le Président, je voudrais interroger le ministre de l'Agriculture moi aussi. Je ferai remarquer tout d'abord que le premier ministre a annoncé ce matin que les ministres pouvaient dans une grande mesure ne pas être d'accord avec leurs collègues sans être expulsés du gouvernement. Par conséquent, le ministre étudiera-t-il consciencieusement la déclaration que le ministre des Transports a faite aujourd'hui même à Winnipeg et conviendra-t-il avec moi et avec tous les observateurs impartiaux que cette déclaration du ministre des Transports est tout à fait incompatible avec les recommandations du rapport Hall? Qu'il le veuille ou non, et quel que soit le nombre de ses entretiens avec les agriculteurs, il s'agit de la Grande Charte de l'ouest du Canada, et il ne devrait pas l'oublier.

Deuxièmement, la déclaration du ministre est également incompatible avec les dispositions de la loi nationale sur les transports que le Parlement a adoptée en 1967.

● (1440)

Mme le Président: A l'Ordre. Je regrette de devoir rappeler le député à l'ordre, mais en réalité il ne pose pas une question, il fait un discours.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Madame le Président, je m'excuse auprès de la Chambre d'avoir outrepassé les 20 secondes habituelles. Mais comme le ministre le sait, il s'agit d'une question très importante.

Le ministre accepterait-il d'envisager ma question en toute honnêteté et de reconsidérer ce qu'il vient de répondre au député de Moose Jaw? Les agriculteurs ne peuvent s'adresser qu'à une seule personne, le ministre de l'agriculture. Ils n'ont confiance en aucun ministre de l'Ouest. Le ministre dira-t-il s'il va reconsidérer cette affaire, et s'il constate qu'il s'agit d'une trahison, comme c'est inévitable, est-il disposé à démissionner pour se porter à la défense des agriculteurs du Canada?

Des voix: Bravo!

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, j'ai participé à presque toutes les discussions qui ont eu lieu à ce sujet au sein du gouvernement, et à de nombreux débats extérieurs au gouvernement, au sujet du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. J'estime que quiconque examine l'ensemble du programme constatera qu'il n'est pas question de trahison. A mon avis, il n'y a pas de trahison, surtout si l'on tient compte de la nécessité de diversifier l'agriculture de l'Ouest, des mesures nécessaires pour y arriver, du développement qu'il faut promouvoir dans l'Ouest et de l'amélioration nécessaire des chemins de fer.

Je rejette catégoriquement l'affirmation du député. Peut-être cela aurait-il constitué une trahison il y a plusieurs années, mais je crois qu'aujourd'hui, ce serait une trahison de ne pas augmenter la Tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, de s'en tenir à l'ancien système, aux vieux accords de 1897. Si nous adoptons cette attitude, nous n'aurions pas de quoi être fiers de notre agriculture.

Je dis qu'il faut mettre ce programme en pratique. Je le dis depuis le tout début de nos discussions. Ce sera un programme équitable. C'est ce qu'il faut, que nos céréaliers ne soient pas défavorisés par rapport à aucun de nos concurrents dans le

monde. Je suis convaincu que c'est exactement ce que donnera ce programme.

LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION HALL D'ÉTABLIR
UNE ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER DES PRAIRIES

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Madame le Président, le ministre met carrément en doute mes dires à ce sujet. Je vais reformuler ma question. Va-t-il inciter le gouvernement à suivre la recommandation de la commission Hall en mettant sur pied une administration des chemins de fer des Prairies—étant donné que c'est une question qui relève de la compétence du gouvernement fédéral et non des gouvernements provinciaux—qui prendra en charge les 2,000 milles de lignes qui accusent des déficits et qui les gèrera au moyen de cette administration pour montrer aux sociétés ferroviaires comment les rendre rentables?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, bien entendu, nous voulons que dans tous les secteurs de notre société, que ce soit les chemins de fer, l'agriculture, les affaires ou l'exploitation minière, on puisse réaliser des bénéfices. Voilà l'idée directrice: le terme «bénéfices» n'est pas un mot obscène au sein de notre parti.

Des voix: Oh, oh!

M. Whelan: Nous voulons que les sociétés ferroviaires réalisent des bénéfices. Je suis disposé à attendre que le négociateur ait terminé son mandat et qu'il nous soumette des recommandations sur la marche à suivre. Il aura des discussions dans diverses régions des Prairies. Les négociations seront menées par le truchement de cette personne que le député connaît et respecte certainement. C'est surtout lui qui s'en occupera. Je suis prêt à attendre parce que nous voulons agir aussi rapidement que possible. Je voulais qu'on modifie ces tarifs l'an dernier, mais nous n'avons pas réussi à soumettre nos propositions aux intéressés assez tôt. Nous avons donc eu de plus amples discussions pour nous assurer que les gens comprennent bien ce que nous voulions faire. Cela nous a également permis de mieux comprendre ce qu'un grand nombre de personnes attendaient de nous. Voilà quelle est notre attitude en ce moment. Le négociateur nous en dira plus long plus tard.

* * *

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

ON DEMANDE SI DES MESURES VISANT À RELANCER LA
CONSTRUCTION DOMICILIAIRE ET À CRÉER DES EMPLOIS
SERONT PRÉSENTÉES

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre, et elle concerne la lettre que les dix députés du centre-est de Montréal lui ont fait parvenir. N'ayons crainte, madame le Président, je n'ai pas l'intention de faire de la petite politique avec cela, comme a tenté de le faire le chef de l'opposition, en ne citant que partiellement notre lettre, et en s'employant évidemment à oublier notre appui à la politique du gouvernement. Ce qui m'intéresse c'est de connaître les résultats auxquels on peut s'attendre après une telle demande qui vise, on le sait, à relancer la construction domiciliaire et à créer des emplois pour les jeunes. Aussi, j'aimerais demander au premier ministre s'il accordera à cette lettre la considération qu'elle mérite?